

Communiqué de l'Ordre National des Infirmiers : Nomination d'Aurélien Rousseau au poste de Ministre de la Santé et de la Prévention, d'Aurore Bergé au poste de Ministre des Solidarités et des Familles, d'Agnès Firmin le Bodo, Ministre déléguée chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé et de Fadila Khattabi, Ministre déléguée chargée des Personnes handicapées

L'Ordre National des Infirmiers adresse ses félicitations et ses vœux de réussite à Aurélien Rousseau après sa nomination comme Ministre de la Santé et de la Prévention. Son expérience à la tête de l'ARS Ile-de-France pendant la crise du Covid-19, et sa volonté saluée de mobiliser tous les acteurs de terrain et de s'affranchir d'habitudes, voire de conservatisme, parfois profondément ancrés constituent des atouts majeurs pour relever les défis auxquels fait face notre système de santé.

L'Ordre National des Infirmiers est également heureux de poursuivre sa coopération avec Agnès Firmin le Bodo au service des professionnels de santé et des territoires.

Il tient aussi à féliciter Aurore Bergé pour sa nomination au poste de Ministre des Solidarités et des Familles et Fadila Khattabi, au poste de Ministre déléguée chargée des Personnes handicapées.

L'Ordre se tient prêt à travailler aux côtés de cette nouvelle équipe gouvernementale pour bâtir un système de santé rénové, pleinement au service des patients et d'une valorisation et attractivité des infirmiers, acteurs de santé de proximité sur tout le territoire.

L'Ordre infirmier porte depuis plusieurs années la vision d'une coopération plus importante entre les professionnels de santé, avec une montée en compétence des infirmiers au sein d'un exercice coordonné avec les médecins et les professions paramédicales.

Cette vision est aujourd'hui très largement partagée par la majeure partie des acteurs du système de santé. Elle permet également de répondre aux attentes fortes des Français, pour qui la santé et l'accès aux soins sont plus que jamais des priorités, ainsi qu'aux attentes des professionnels de santé, qui appellent de leurs vœux cette plus grande coopération au service des patients.

L'Ordre National des Infirmiers tient à cet égard à saluer l'action de François Braun et sa volonté permanente de dialogue, qui a notamment permis l'ouverture des travaux sur le décret infirmier. Ce texte doit représenter un jalon majeur vers l'évolution de la profession infirmière.

Pour Patrick Chamboredon, Président de l'Ordre National des Infirmiers : « *La revalorisation de la profession infirmière, par le passage d'un décret d'actes à un décret de missions, est une condition indispensable pour réussir l'évolution de notre système de santé et mieux protéger les Français. L'Ordre se réjouit donc de travailler avec Monsieur Rousseau, Mesdames Bergé, Firmin le Bodo et Khattabi pour faire aboutir les réformes nécessaires et renforcer l'accès aux soins de tous les Français – ce qui doit être notre seule boussole aujourd'hui.* »

CONTACT PRESSE

Ordre National des Infirmiers - Contact@ordre-infirmiers.fr

